

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

LOCAUX A RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET ASSIMILÉS	neufs _____ <input type="checkbox"/>
	existants _____ <input type="checkbox"/>
SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION	neufs _____ <input checked="" type="checkbox"/>
	existants _____ <input type="checkbox"/>

formule émise le : 18/01/2013
valable jusqu'à : 18/01/2015

CACHET DE L'INSTALLATEUR

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX



VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

• LOCAUX À RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE

Nom de l'établissement :

Activité :

Surface en m² : s.-sol : , R-d-c : , Etage :

• SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION

- Nature des installations ECL.PARKING+EXT.LOGT 2

BOISSY ST.LEGER-1B/2A/2B

• **NOM DU CLIENT :** 2903 - NEXITY FERREAL-

• ADRESSE DU CHANTIER :

Rue : BOULEVARD DE LA GARE
Bâtiment : PK.L2

N° : 6BIS

Lieu-dit :

Commune : BOISSY ST LEGER

Code postal : 94470

Date : 04/04/2013

, Signature : Signée électroniquement par
SNIE (535)

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ACCOMPAGNANT LE SCHÉMA UNIFILAIRE CI-JOINT

ECLAIRAGE PARKING SGX + ECLAIRAGE EXTERIEUR- LOGEMENT 2

- TARIF BLEU
- TABLEAU DE PROTECTION
- ECLAIRAGE SUR MINUTERIE + PERMANENTS + BLOCS SECOURS
- ECLAIRAGE EXTERIEUR SUR (INTERRUPTEUR CREPUSCULAIRE) HORLOGE ASTRONOMIQUE ET/OU DETECTEUR
- ECLAIRAGE EN SIMPLE ALLUMAGE - PRISE DE COURANT + TERRE - BLOCS SECOURS EN LOCAUX TECHNIQUES (LOCAL BT, SOUS STATION DE CHAUFFAGE, LOCAL EAU, ETC...)
- ALIMENTATION PORTE DE PARKING
- ALIMENTATION ARMOIRE TV.
- ALIMENTATION POMPE DE RELEVAGE - ALIMENTATION ARMOIRE EXTRACTION

Date probable de mise sous tension définitive :

Dans le cas d'un établissement recevant du public préciser ici l'effectif maximum admissible :

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Consuel
L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 441-7 du code pénal

SC 108 A



60213000003988

000000
07.00.72

THE UNIVERSITY OF
THE SOUTH PACIFIC

Faculty of Education
Department of Educational Studies
Suva, Fiji

Mr. J. J. ...
The Principal,
Suva

Dear Sir,

I am pleased to inform you that your application for admission to the Bachelor of Education programme has been approved.

Yours faithfully,
[Signature]